


FICHE DE POSTE 	N° DU POSTE : 140003A13849	DATE CREATION : 27/05/2016	QUOTITE : 100 %	
	INTITULE DE POSTE : Responsable de la mission Risques INTITULE DE FONCTION : Responsable de mission			GF 11
	FILIERE : Technique		CAT. : A	
Métropole (1) Service commun (2) (barrer)		CADRE D'EMPLOI : Ingénieur territorial		
AFFECTATION : Mission Risques DIRECTION GENERALE ADJOINTE : Cohérence territoriale				
Date de mise à jour : Mars 2019		REDACTEUR-TRICE : JM. EVIN		
1- <u>LE SERVICE D'AFFECTATION</u>				
<p>MISSION PRINCIPALE DU SERVICE : Sous l'autorité du directeur général adjoint à la Cohérence Territoriale, le responsable de la mission Risques aura pour responsabilités : la prise en compte des enjeux de prévention des risques par la Métropole à travers ses différentes compétences ; le suivi pour le compte de la Métropole des démarches PPR, PGRI-SLGRI et de leur mise en œuvre ; l'élaboration d'une stratégie globale et intégrée de prévention des risques à l'échelle de la Métropole ; la préfiguration et le pilotage de la mission risques</p> <p>COMPOSITION DU SERVICE : 1 responsable ; 1 chargé mission risques ; 1 chargé mission 0.5 Risques/PLUI ; 1 assistante</p> <p>NOM / FONCTION DU OU DE LA SUPERIEUR-E HIERARCHIQUE DIRECT-E : JM. EVIN (DGA Cohérence Territoriale)</p>				
2- <u>FINALITES DU POSTE</u>				
<p>Du fait de sa configuration géographique et de son histoire industrielle, le territoire Grenoble-Alpes Métropole est particulièrement soumise aux risques naturels (inondations, ruissellements, glissements de terrain, chute de blocs, avalanches, ...) et technologiques. Suite à sa transformation en Métropole et l'élargissement consécutif de ces compétences, la collectivité se dote d'une expertise propre en matière de risques, afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consolider la connaissance des risques (aléas, vulnérabilité) présents sur son territoire, - Prendre en compte les risques, de façon adaptée, dans les projets de planification et d'aménagement, et en particulier dans le cadre de l'élaboration du PLUi métropolitain, - Préparer et améliorer les conditions de gestion de crise et de retour à la normale post-crise, réduire la vulnérabilité des populations et du territoire aux risques - Construire et mettre en œuvre une stratégie métropolitaine de résilience face aux risques. 				
3- <u>ACTIVITES ET TACHES, INTITULE ET DESCRIPTION</u>				
<ul style="list-style-type: none"> - Consolider la connaissance des risques (aléas, vulnérabilité) et des enjeux de prévention des risques sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diagnostic et état des enjeux ▪ Bilan et consolidation des relations et partenariats avec les acteurs : Etat, CG, syndicats de bassins, IRMA, PARN, AURG, CEPRI, ... ▪ Proposition et pilotage des études ou expertises permettant de consolider la connaissance en articulation avec les études et démarches en cours. - Assurer le suivi pour le compte de la métropole des démarches PPR, PGRI-SLGRI et de leur mise en œuvre. S'assurer de leur bonne articulation avec le PLUi 				

- Finalisation des PPRT de Pont de Claix, Jarrie et Domène et suivi de leur mise en œuvre
 - Elaboration du PPR inondation sur le Drac,
 - Evolution éventuelle des PPRi Isère amont, Isère aval et Romanche,
 - PPRN
 - Suivi pour la métropole de l'élaboration des 3 SLGRI Drac, Romanche et Isère amont et de leur déclinaison en plan d'actions, en lien étroit avec le chef de service gestion territoriale de l'eau de la métropole et en partenariat avec l'Etat, le SYMBHI et les EPCI concernés. Proposition et pilotage d'actions inscrites sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole
- Participer à l'élaboration du PLUi de la métropole, en tant que référent risques au sein de l'équipe projet PLUi
 - Animer en interne de la métropole la prise en compte des enjeux de prévention des risques par la métropole dans la mise en œuvre de ses compétences: planification urbaine, économie, habitat, aménagement, gestion des services d'eau, d'assainissement, d'énergie des déchets, voirie, déplacements, ...
- Dans ce cadre :
- Préparer et améliorer les conditions de gestion de crise et de retour à la normale post-crise pour les compétences relevant de la métropole, en articulation avec les communes,
 - Réduire la vulnérabilité du territoire métropolitain aux risques.
- Animer en externe la prise en compte des enjeux risques pour la métropole avec ses partenaires: Etat, communes, syndicats de bassin, EDF, IRMA, PARN, CEPRI, AURG ... (prise en compte des risques dans l'aménagement que de gestion de l'alerte, gestion de crise, d'observation et de culture du risque ...)
 - Elaborer une stratégie globale et intégrée de prévention des risques à l'échelle de la métropole, portant un objectif de résilience du territoire
 - Diagnostic de situation et enjeux
 - Proposition de process et de calendrier en articulation avec les autres démarches en cours (PLUi, PPR, SLGRI, ...)
 - Préfiguration et pilotage de la mission risque : Management de personnel, organisation du travail du service et proposition de consolidation de la mission
 - Appui, conseil et animation à la gestion de crise interne à la collectivité (résilience organisationnelle métropolitaine)
 - Développement de démarche et de projet scientifique dans le champ du risque naturel et de la résilience avec les opérateurs scientifique et technique.

 **Proportion du poste dédiée à la gestion de projet : 0 %**

O/N	Mission de référent-e*	% du poste	O/N	Missions de sécurité	% de poste
N	Référent-e Système info territorial		N	Chargé-e de premiers secours	
N	Référent-e communication interne				

* Cf. fiche transversale descriptive des missions de référent-e

4- COMPETENCES ET TECHNICITES EXIGEES PAR LE POSTE

Compétences	Niveaux de maîtrise (à atteindre suite à la prise de poste)				Compétences transversales (à développer dans les 6 mois après prise de poste)	
	1	2	3	4	oui	non
CONNAISSANCES						
Du contexte, des valeurs et de l'environnement territorial de la collectivité				X		X
Expertise et expérience de très bon niveau en matière de risques majeurs et en particulier ceux associés au contexte métropolitain de montagne et de plaine urbanisée				X		X
Expertise et expérience technique et stérique en matière de résilience urbaines et organisationnelle			X			X
Connaissances juridiques de la réglementation associées aux risques dans l'aménagement du territoire			X			X
Pratique de l'activité d'expertise technique « risques » : diagnostic, analyse, proposition				X		X
Connaissance et des sphères et milieu scientifique et académique associé au sujet des risques				X		X
Connaissance et participation au sein de projets transnationaux sur les risques et les expériences internationales			X			X
Connaissances de l'organisation et de l'environnement des collectivités territoriales.				X		X
SAVOIR FAIRE						
Expérience du conseil stratégique aux collectivités et aux décideurs en matière de prévention des risques et de résilience				X		X
Expérience du dialogue collectivité locale-Etat en matière d'aménagement du territoire et de prise en compte des risques				X		X
Capacités importantes d'analyse et de synthèse				X		X
Efficacité dans la production (note, compte rendu, expertise)			X			X
Maîtrise des outils type SIG (QGIS en particulier) et de création graphique (type illustrator)		X			X	
Qualités rédactionnelles et maîtrise des outils informatiques de bureautique (tableur, présentation, traitement de texte,...) dans le cadre de la production de notes, compte rendus ou rapports d'expertise				X		X
Pratique et expérience en matière de veille scientifique et technique		X			X	
SAVOIR ETRE						
Qualités relationnelles, capacité à travailler en équipe				X		X
Rigueur et sens de l'organisation				X		X
Réactivité, autonomie				X		X
Gestion du stress et de la pression professionnelle				X		X
Sens de la déontologie et de la confidentialité				X		X

Légende : 1 : Elémentaire 2 : Pratique 3 : Maitrise 4 : expertise

5- RELATIONS FONCTIONNELLES

Internes : Le responsable de la mission risques est amené à être en relation avec tous les services et directions et directions générales métropolitaines, ainsi qu'avec l'exécutif métropolitain et le Président et Vice-Président en charge des risques en particulier

Externes : en matière de collaboration externes, le responsable de la mission risques est amené à interagir avec les communes (services et exécutifs), les EPCI limitrophes, les services de l'Etat DDT et préfectoraux (SIACEDPC), les services de la DREAL (UD 38), le départements et son syndicat hydraulique le Symbhi, les gestionnaires d'ouvrages et concessionnaires tel qu'EDF, l'AURG, le SCOT, les associations de riverains, les structures partenaires (IRMA, PARN, CEPRI,...), les porteurs de projets (SEM d'aménagement, bureaux d'études), la sphère scientifique et technique...

6- CONDITIONS D'EXERCICE / MOYENS MATERIELS ET FINANCIERS

Lieu de travail : Immeuble le Forum - 3, rue Malakoff - 38031 GRENOBLE

Temps et horaires de travail : règlement métropolitain

Rémunération : selon le cadre d'emploi + régime indemnitaire de la collectivité

Equipements : Poste de travail (ordinateur portable)

Logiciels métier : QGIS, Logiciel bureautique, Illustrator.

Habilitations spécifiques au poste : gestion de données sensibles et confidentielles

7- PROFIL REQUIS

Statut : cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux

Formation/Diplôme et qualifications nécessaires : Diplôme supérieur d'université (doctorat) et ou spécialisé dans le champ des risques majeurs et des vulnérabilités

Expérience souhaitée : 3 à 4 ans minimum d'expériences dans la sphère scientifique ou technique et en collectivité avec un niveau de responsabilité important sur ces sujets en collectivité

8- EVOLUTIONS POSSIBLES DU POSTE (OBJECTIF GPEC)

Les missions du poste sont susceptibles d'évoluer en fonction des demandes stratégiques du DGA ou du DG.

9- INDICATEURS D'ACTIVITE / DE RESULTAT / DE SATISFACTION)

- Respect du calendrier du PLUi
- Qualité du travail en commune

Identité de l'agent-e			Date de début	Date de fin
<i>Nom / Prénom</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Grade</i>		
Signature			Du-de la responsable	De l'agent-e

Validation de la DRH

Nom / Prénom Signature